

Votants : 77

Convocation du Conseil d'Agglomération :
le 18 juin 2024

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du 24 juin 2024

SPORTS - SOUTIEN AUX MANIFESTATIONS SPORTIVES - 4ÈME ÉDITION DU TRIATHLON DE NIORT

Titulaires et suppléants présents :

Stéphanie ANTIGNY, Jérôme BALOGÉ, Annick BAMBERGER, Fabrice BARREAULT, Daniel BAUDOUIN, Jean-Michel BEAUDIC, Jacques BILLY, Gérard BOBINEAU, Claude BOISSON, François BONNET, Marie-Christelle BOUCHERY, Cédric BOUCHET, Yamina BOUDAHMANI, Sophie BOUTRIT, Sophie BROSSARD, Françoise BURGAUD, Alain CANTEAU, Alain CHAUFFIER, Clément COHEN, Olivier D'ARAUJO, Thierry DEVAUTOUR, Jean-Pierre DIGET, Romain DUPEYROU, Gérard EPOULET, Emmanuel EXPOSITO, François GIBERT, Cathy Corinne GIRARDIN, Anne-Sophie GUICHET, Christophe GUINOT, François GUYON, Thibault HEBRARD, Florent JARRIAULT, Nadia JAUZELON, Guillaume JUIN, Gérard LABORDERIE, Lucien-Jean LAHOUSSE, Anne-Lydie LARRIBAU, Gérard LEFEVRE, Philippe LEYSSENE, Sonia LUSSIEZ, Elisabeth MAILLARD, Sophia MARC, Sébastien MATHIEU, Philippe MAUFFREY, Marie-Paule MILLASSEAU, Marcel MOINARD, Aurore NADAL, Rose-Marie NIETO, Frédéric NOURRIGEON, Eric PERSAIS, Franck PORTZ, Claire RICHECOEUR, Nicolas ROBIN, Agnès RONDEAU, Jean-François SALANON, Florent SIMMONET, Dominique SIX, Johann SPITZ, Philippe TERRASSIN, Séverine VACHON, Yvonne VACKER, Nicolas VIDEAU, Florence VILLES, Valérie VOLLAND, Lydia ZANATTA.

Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Jeanine BARBOTIN à Dominique SIX, Ségolène BARDET à Romain DUPEYROU, Patricia DOUEZ à Franck PORTZ, Noélie FERREIRA à Florent SIMMONET, Elsa FORTAGE à Sébastien MATHIEU, Alain LECOINTE à Anne-Sophie GUICHET, Alain LIAIGRE à Olivier D'ARAUJO, Bastien MARCHIVE à Jérôme BALOGÉ, Elmano MARTINS à Gérard LEFEVRE, Lucy MOREAU à Elisabeth MAILLARD, Corinne RIVET BONNEAU à Florent JARRIAULT, Mélina TACHE à Lucien-Jean LAHOUSSE.

Titulaires absents :

Christelle CHASSAGNE, Michel PAILLEY, Richard PAILLOUX.

Titulaires absents excusés :

Christian BREMAUD, Dany MICHAUD.

Président de séance : Jérôme BALOGÉ

Secrétaire de séance : Aurore NADAL

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

CONSEIL D'AGGLOMÉRATION DU LUNDI 24 JUIN 2024

SPORTS - SOUTIEN AUX MANIFESTATIONS SPORTIVES - 4ÈME ÉDITION DU TRIATHLON DE NIORT

Monsieur **Philippe MAUFFREY**, Vice-Président Délégué, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

Vu les statuts de la Communauté d'Agglomération du Niortais (CAN) et notamment la compétence en matière de soutien aux manifestations sportives porteuses d'attractivité et d'identité pour le territoire ;

Le Stade Niortais Triathlon (SNT) organise, les 7 et 8 septembre 2024, la 4^{ème} édition du Triathlon de Niort pour laquelle un millier de personnes sont attendues.

Ces 2 journées vont regrouper différentes épreuves enchainées :

- Samedi 7 septembre après-midi : épreuve de Contre-La-Montre (CLM) par équipe,
- Dimanche 8 septembre matin : épreuves des catégories jeunes (6-9 ans et 10-13 ans) et format XS,
- Dimanche après-midi : triathlons distance S et format olympique M.

La diversité des épreuves permet d'ouvrir la manifestation à tous les athlètes : débutants ou confirmés, jeunes ou adultes, valides ou en situation de handicap, licenciés ou non à la Fédération Française de Triathlon.

De plus, la Ligue Nouvelle Aquitaine de Triathlon a attribué au Stade Niortais Triathlon le label Championnat Régional, sélectif des Championnats de France de CLM par équipe pour l'épreuve du samedi après-midi.

Considérant le courrier en date du 19 avril par lequel le SNT sollicite une subvention de 1 500 € et présente le plan de financement prévisionnel suivant :

| Dépenses (TTC) | | Recettes | |
|-----------------------------------|-----------------|-----------------------|-----------------|
| Organisation de la manifestation | 15 300 € | Subvention CAN | 1 500 € |
| Frais engagements Ligue Triathlon | 700 € | Mécénat | 800 € |
| | | Autofinancement | 13 700 € |
| Total dépenses | 16 000 € | Total recettes | 16 000 € |

Considérant que la CAN est labellisée « Terre de Jeux » depuis 2019 et qu'à ce titre elle s'est engagée à faire vivre l'aventure des Jeux Olympiques de Paris 2024 sur son territoire ;

Considérant que la manifestation s'inscrit dans les enjeux d'attractivité du territoire et de promotion du sport et des valeurs sportives auprès du grand public ;

Le Conseil d'Agglomération, après en avoir délibéré :

- Autorise le versement d'une subvention de 1 500 € en faveur du Stade Niortais Triathlon pour la quatrième édition du Triathlon de Niort ;
- Approuve la convention correspondante ;
- Autorise le Président, ou le Vice-Président Délégué, à signer la convention et les documents afférents.

Le Conseil d'Agglomération adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour : 77

Contre : 0

Abstention : 0

Non participé : 0

Aurore NADAL

Philippe MAUFFREY

Secrétaire de séance

Vice-Président Délégué